



Certificat

Les Champions de la Croissance 2017

Les Echos et Statista

Décernent à

AET France (Appliance Engineering Technology)

La distinction

« Champion de la Croissance 2017 »

Le palmarès des Champions de la Croissance 2017 est composé d'une liste de 500 entreprises ayant leurs sièges en France et ayant réalisé entre 2012 et 2015 une croissance significative de leurs chiffres d'affaires.

Critères minimaux à respecter pour figurer au palmarès :

- Avoir généré au minimum 100 000 euros de chiffre d'affaires en 2012
- Avoir généré au minimum 1 500 000 d'euros de chiffre d'affaires en 2015
- Être indépendante (ne pas être une filiale ou une succursale d'une autre entité)
- Avoir son siège en France
- Avoir une croissance principalement interne sur la période 2012 - 2015

Nicolas Barré

Directeur de la Rédaction chez Les Echos

Dr. Friedrich Schwandt

Président-Directeur Général Statista GmbH

Précisions : Les Echos n'attribue le label que sur commande individuelle et exclusivement aux entreprises primées « Les Champions de la Croissance 2017 ». La sélection résulte exclusivement de critères d'évaluation définis par Statista, l'un des plus grands portails de statistiques internationaux. Les Echos et Statista déclinent toute responsabilité quant à l'exhaustivité de la liste des entreprises retenues afin d'établir le palmarès des Champions de la Croissance. La publication de ce certificat et du logo « Les Champions de la Croissance 2017 » à des fins de communication interne ou externe est soumise à l'acquisition préalable d'une licence d'utilisation auprès de Statista. Enquête publiée dans le magazine Les Echos Week-End N°62.